



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers  
en exercice : 30  
Présents : 27  
Pouvoirs : 3  
Votants : 30  
Pour : 30  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Le cinq décembre deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

**PRESENTS :**

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

**ABSENTS :**

**ABSENTS EXCUSES :**

**POUVOIRS :**

FAVREAU Gilles (CCVAI) représenté par GERY Françoise (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) représentée par PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) représenté par MURON Marie-Christine (CCVAI)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

CLEMENT Françoise (CCVAI)

**OBJET : Création d'emplois permanents pour l'école de musique et de danse**

Date de transmission de l'acte: 06/12/2024

Date de réception de l'AR: 06/12/2024

042-244200614-DE2024\_0512\_09-DE

A G E D I

L'assemblée délibérante ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-8-3°

Vu l'avis du SCT du 10 octobre 2024

Sur le rapport du Président et après en avoir délibéré ;

**Considérant ce qu'il suit :**

**Considérant** que la Communauté de communes regroupe moins de 15 000 habitants,

**Considérant** que les besoins du service nécessitent la création de 4 emplois permanents à temps non complets sur le grade d'assistant d'enseignement artistique, catégorie B

- Un emploi à temps non complet d'assistant d'enseignement artistique de 4,5h
- Un emploi à temps non complet d'assistant d'enseignement artistique de 1h
- Un emploi à temps non complet d'assistant d'enseignement artistique de 2h
- Un emploi à temps non complet d'assistant d'enseignement artistique de 0,

### DÉCIDE

**Article 1 – LA CREATION** à compter du 01/01/2025 de 4 emplois permanents à temps non complets sur le grade d'assistant d'enseignement artistique, catégorie B

- Un emploi à temps non complet d'assistant d'enseignement artistique de 4,5h
- Un emploi à temps non complet d'assistant d'enseignement artistique de 1h
- Un emploi à temps non complet d'assistant d'enseignement artistique de 2h
- Un emploi à temps non complet d'assistant d'enseignement artistique de 0,

Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire ou éventuellement par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de maximum 3 ans renouvelable 1 fois. A l'issue des 6 ans, un CDI pourra être proposés.

La communauté de communes regroupant 5 800 habitants, un contractuel pourra être recruté sur les fondements de l'article L.332-8-3

**Article 2 – DIT** que Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
A Saint-Germain Laval, le 05/12/2024

Le Président,  
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
CLEMMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le 06/12/24  
et de la publication le : 06/12/24  
Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 06/12/2024  
Date de réception de l'AR: 06/12/2024  
042-244200614-DE2024\_0512\_09-DE  
A G E D I